AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Le Conseil municipal de Wentworth-Nord se prononcera, lors de sa prochaine session régulière, sur la demande de dérogation mineure DM 2021-0423.

Cette session qui sera publique ou à huis clos, se tiendra le 17 septembre 2021 à 19h00 au Centre communautaire de Laurel, situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2021-0423

3 068, chemin du Lac-Farmer (St-Michel)

Nature de la demande :

Autoriser la création du lot projeté 6 445 462 qui possédera une superficie de 2 745,10 mètres carrés au lieu de posséder une superficie de 5 000 mètres carrés, tel que prévu à la grille des usages et normes de la zone habitation H-19 (Lac-Farmer).

Dispositions réglementaires affectées :

- Règlement de lotissement n° 2017-497, Dispositions applicables à des opérations cadastrales à des fins d'agrandissement, Article 39 :

  [...] Une opération cadastrale qui vise à modifier ou à agrandir un lot dérogatoire protégé par des droits acquis est autorisée pourvu que cette opération cadastrale n'ait pas pour effet d'aggraver la situation dérogatoire, tant au niveau de la largeur, la profondeur et de la superficie.

  De plus, cette opération cadastrale ne doit pas avoir pour effet de rendre dérogatoire un lot adjacent ou de rendre les constructions érigées dérogatoires.

- Règlement de zonage n° 2017-498, Grille des usages et normes de la zone habitation H-19 : Tout terrain doit respecter une superficie minimale de 5 000 mètres carrés.

CONSIDÉRANT LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES CAUSÉES PAR LE CORONAVIRUS (COVID-19) ET LE FAIT QU'IL EST POSSIBLE QUE LA SÉANCE DU CONSEIL SE TIENNE À HUIS CLOS, QUICONQUE EST INTÉRESSÉ PAR CETTE DEMANDE PEUT SE FAIRE ENTENDRE AUPRÈS DU CONSEIL PAR COURRIEL À secretariat@wentworth-nord.ca , AVANT 16 HEURES, LE 17 SEPTEMBRE 2021

Donné à Wentworth-Nord, ce 1er jour du mois de septembre deux mille vingt et un.

Marie-France Matteau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h, ce 1er jour du mois de septembre deux mille vingt et un.

Marie-France Matteau
Directrice générale et secrétaire-trésorière